

Direction de l'Enfance, de la Petite Enfance  
et de l'Education Scolaire  
Service Petite Enfance  
JPB/CT/SDS/SF/BC

N°17/2023

**DÉCISION DU MAIRE**

**OBJET :** Signature avec Monsieur El Dannawi, Pédiatre d'un contrat pour des interventions à la halte-garderie Saint-Blin, pour l'année 2023.

**Le Maire de la Commune de Gonesse,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et 2122-23,

**Vu** le Code de la Commande Publique,

**Vu** la délibération n°74 du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisée et modifiée en certains points par la délibération n°13 du 25 janvier 2021,

**Considérant** que dans le cadre de l'activité de la halte-garderie Saint-Blin, située à la Maison des habitants Louis Aragon, la Ville souhaite faire appel à un pédiatre pour des interventions auprès de jeunes enfants, de janvier 2023 à décembre 2023, a raison de 1h de vacation mensuelle,

**Considérant** la proposition de Monsieur El Dannawi, Pédiatre.

**DECIDE**

- **De signer** avec Monsieur El Dannawi sis Centre Pédiatrique Paris Nord, 95200 Sarcelles le contrat joint à la présente décision,
- **De lui régler** la somme de 935 € TTC,
- **Dit** que les crédits seront inscrits au Budget primitif 2023.

Il sera rendu compte de cette décision au Conseil municipal, lors d'une prochaine séance.

Fait à Gonesse, le 17 janvier 2023

Le Maire,



  
Jean-Pierre BLAZY

Le Maire soussigné, ATTESTE  
que le présent acte a été reçu en  
Sous-Préfecture, le : **24 JAN. 2023**

Mis en ligne, le : **26 JAN. 2023**

Pour le Maire et par délégation  
La Directrice Générale des Services

  
Corine TALLIER

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

Hôtel de ville  
66, rue de Paris  
B.P. 10060  
95503 Gonesse Cedex  
tél 01 34 45 11 11  
fax 01 39 87 13 22

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Signature avec Monsieur El Dannawi, Pédiatre d'un contrat pour des interventions à la halte-garderie Saint-Blin, pour l'année 2023

Date de décision: 17/01/2023

Date de réception de l'accusé 24/01/2023

de réception :

Numéro de l'acte : 2023DECISION17

Identifiant unique de l'acte : 095-219502770-20230117-2023DECISION17-AI

Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : Décision 17.pdf ( 99\_AI-095-219502770-20230117-2023DECISION17-AI-1-1\_1.pdf )